

n'y avait aucun mystère à cet égard. Il n'y avait pas de saint des saints. Rien ne se passait dans les coulisses. Mais il est clair que cette année nous sommes trouvés dans la plus extraordinaire des situations,—une situation que nul ne se serait jamais attendu à voir se produire,—situation où l'on a vu le ministre garder les affaires publiques dans sa poche intérieure, où il a conservé des documents. Je ne devrais même pas les appeler des documents. Ce n'était que des lettres. C'est une distinction très intéressante à faire. Quand on a demandé au ministre s'il avait des documents, il a répondu négativement. Mais, lorsqu'on lui a demandé s'il avait des lettres, c'était un peu trop dur pour lui, et il a répondu qu'il en avait mais qu'il n'était pas question que nous les voyions. C'est ainsi que nous avons appris que des documents ne sont pas des lettres. J'ai questionné des avocats de mes amis, et je doute fort que le ministre puisse obtenir confirmation de ce point de vue.

En tout cas, après des mois d'indécision et (n'oublions pas cela) après avoir étudié diverses propositions, le Gouvernement nous arrive la semaine dernière avec la mesure dont il est ici question. Il l'a étudiée pendant un mois, paraît-il. On a dit être assuré (et je crois que les renseignements étaient probablement exacts) qu'il y avait de profondes divergences d'avis au sein du cabinet. De toute façon, les mois passaient et les retards succédaient aux retards. Mais je sais qu'à un endroit, les choses n'ont pas traîné. Après la décision du cabinet et une fois à la réunion intime du parti, plus de retard. Il a fallu à peine une ou deux heures aux députés pour tout avaler. Ce n'est pas à eux qu'il appartient de se demander le pourquoi des choses. Il serait intéressant d'obtenir un compte rendu de ce qui s'est passé lors de cette réunion intime, tout comme il serait intéressant d'obtenir un compte rendu de la conversation qui a eu lieu entre le ministre et M. Frank McMahon, mais nous n'en aurons probablement jamais.

L'hon. M. Sinclair: Ou entre le premier ministre Frost. Cela serait fort intéressant.

M. Macdonnell: Le ministre ne ménage jamais son aide. Je lui en suis très reconnaissant.

L'hon. M. Sinclair: Avez-vous consulté le premier ministre Frost aussi, et le premier ministre Manning, votre collègue tory en Alberta? C'est beaucoup plus intéressant.

M. Macdonnell: Le ministre a-t-il encore la parole?

L'hon. M. Sinclair: Oui.

M. Macdonnell: Le ministre est-il encore debout?

L'hon. M. Sinclair: Oui. Je pose une question.

Des voix: Asseyez-vous.

L'hon. M. Sinclair: Monsieur le président, l'honorable député pose une question; j'aimerais demander...

L'hon. M. Rowe: Il n'a que 10 minutes encore pour parler. Qu'il continue.

L'hon. M. Sinclair: Monsieur le président...

M. le président: A l'ordre. Le représentant de Greenwood qui a la parole ne peut être interrompu sans son consentement.

L'hon. M. Sinclair: Monsieur le président...

Des voix: Asseyez-vous.

L'hon. M. Rowe: Le représentant de Greenwood n'en a plus que pour 10 minutes à parler.

L'hon. M. Sinclair: J'invoque le Règlement. J'aimerais que vous demandiez au député de Greenwood...

Des voix: Asseyez-vous.

M. le président suppléant: A l'ordre. Si le ministre des Pêcheries ne soulève pas une question de privilège ou n'invoque pas le Règlement, le représentant de Greenwood peut poursuivre.

L'hon. M. Sinclair: Invoquant le Règlement...

Des voix: Asseyez-vous.

M. Macdonnell: Je ne sais pas ce qui s'est passé lors de cette réunion intime...

M. le président suppléant: A l'ordre. Le ministre des Pêcheries invoque-t-il le Règlement?

L'hon. M. Sinclair: Oui.

M. le président suppléant: Alors formulez votre rappel au Règlement.

L'hon. M. Sinclair: Je veux demander à l'honorable député...

Des voix: Asseyez-vous.

L'hon. M. Sinclair: Mon objection est fondée.

Des voix: Non, non.

M. le président suppléant: A l'ordre!

L'hon. M. Sinclair: Je veux savoir si l'honorable député fait des affirmations sous forme de questions ou s'il pose de véritables questions. Si ce sont de véritables questions, j'y répondrai.

L'hon. M. Rowe: Ce n'est pas un rappel au Règlement; c'est tout simplement une interruption.